

L'an deux mille quatorze, le dix sept février à 19 h 00, les membres du conseil communautaire de la « Communauté de Communes des Côtes de Combrailles », dûment convoqués le 11 février 2014, se sont réunis à Combronde sous la présidence de Michel CHAMALET, Président.

Nombre de membres :

En exercice : 28
Présents : 26
Votants : 26

Étaient présents : BOURBONNAIS JC, LAUBIE D, GADET M, PIGNEUR Y, LAMBERT B, LANORE R, TARDIF F, LAMOUREUX R, CHAMALET M, CHOMET L, GUILLOT S, COHADE G, CHANEBOUX D, TARDIF JF, FALEMPIN A, MOMPIED JP, SECOND JF, MOREL P, FAVODON B, LELIÈVRE S, MUSELIER JP, JACQUART E, SIMON M, CHARBONNEL P, LAMAISON MH, AGEE M.

Excusés : ACCAMBRAY P, CAILLET P, PEYNET L, BERTHE A.

Secrétaire de séance : Didier LAUBIE

Présents ne prenant pas part au vote : DREVET Y, LABOISSE D, CHANIER R, GRANET S, AUBIGNAT M, MICHEL P, DEAT M.

- **Désignation d'un Secrétaire de séance : Monsieur Didier LAUBIE**
- **Approbation du compte-rendu du conseil communautaire :**
Compte-rendu du 19 décembre 2013 et du 16 janvier 2014
Les deux compte-rendus susvisés sont adoptés à l'unanimité
- **Signatures par délégation :**
 - Voirie
 - Teilhède - Elagage - Auvergne Haylage : 1 980 € HT
 - CCCC - petites fournitures pour le radar Pédagogique – REXEL : 207,47 € HT
 - CCCC - remorque rampes pour transport plaque vibrante - Ets Ray Alexis : 940,80 € HT
 - Yssac la Tourette – Granulats - CERF : 208 €HT
 - Joserand - Curage de fossé - Eurovia : 1940 €HT
 - Combronde - Signalétique - Mic Signaloc : 569,12 €HT
 - St Myon - GNT - CERF : 520 €HT
 - CCCC – Arceaux pour vélo et potelets Médiathèque - Signaux Girod : 1.437,00 €HT
 - Combronde - Peinture routière noire - Llacer pour 150 €HT
 - Jeunesse
 - Convention de formation BAFD 570 € avec CEMEA
 - Convention de prise en charge partielle formation BAFA 150 € avec UFCV
- **Ajouts de points à l'ordre du jour**
 - ZA La varenne autorisation à signer un compromis de vente

Ajout d'un point à l'ordre du jour adopté à l'unanimité

Présentation détaillée des comptes administratifs 2013

Budget Général – voir annexe n°1

Budget Jeunesse – voir annexe n°2

Budget Social M14 – voir annexe n°3

Budget Aide à Domicile M22 – voir annexe n°4

Budget Immobilier d'entreprise – voir annexe n°5

Budget Zone d'activités communautaires – voir annexe n°6

Information : plans de financement définitifs : immobilier d'entreprise n°2 et Médiathèque

Immobilier d'entreprise – opération n°2 (ASCONIT CONSULTANTS)

A la date d'achèvement des travaux le plan de financement de l'opération se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES				
						%
Terrain viabilisé	32 025,00 €	Conseil Général du Puy de Dôme	25%	455 628,10 €	113 907,03 €	22,49%
Marché de travaux	422 378,09 €	Autofinancement CC Cotes de Combrailles (emprunt 356 000 € sur 15 ans, amortissement progressif)		506 544,05 €	360 612,03 €	71,19%
Maitrise d'œuvre + CT + SPS	37 150,01 €	CC Cotes de Combrailles : Apport du terrain			32 025,00 €	6,32%
Total Frais divers (branchements réseaux, AAPC, étude de sol, perméabilité à l'air,...)	14 990,95 €					
TOTAL	506 544,05 €			TOTAL	506 544,05 €	100,00%

L'opération s'équilibre avec un loyer annuel de 32 100 € HT / an.

Médiathèque intercommunale et Pole de ressources du Patrimoine du Pays des Combrailles

SUBVENTIONS ACCORDEES - INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES		
	Montant en euros HT	Partenaires financiers	Montant de la subvention	Taux
Travaux bâtiment + maîtrise d'œuvre + mobilier + signalétique + informatique + logiciel SIGB + frais divers	1 303 000,00 €	Département - CG63	270 164,00 €	20,73%
		Région Auvergne	246 869,00 €	18,95%
		État - DRAC	332 095,00 €	25,49%
		Europe - LEADER	84 000,00 €	6,45%
		CC Côtes de Combrailles (autofinancement)	369 872,00 €	28,39%
TOTAL	1 303 000,00 €	TOTAL	1 303 000,00 €	100,00%

SUBVENTIONS ACCORDEES - AIDE AU DEMARRAGE

FINANCEURS	AIDE ACCORDEE
Commune de Combronde	4 000,00 €
SMADC	2 000,00 €
Département - CG63	25 000,00 €
Etat - DRAC	5 000,00 €
Europe - LEADER	23 024,02 €
TOTAL	59 024,02 €

D20140217-01 Budget Général : subvention de fonctionnement au Syndicat Mixte du Parc de l'Aize-versement d'un premier acompte.

Pour mémoire, la Communauté de Communes participe aux dépenses de fonctionnement du syndicat mixte du Parc de l'Aize à hauteur de 20 % des dépenses de fonctionnement, et le Conseil général du Puy-de-dôme à hauteur de 80 %.

Pour 2014, le montant de la participation de la Communauté de Communes s'élèverait à 48 000 € (contre 33 000 € en 2013) et se décomposerait comme suit :

- Dotation initiale 2014 : 34 000 €
- Dotation complémentaire 2014 : 14 000 €

La dotation complémentaire de la Communauté de Communes ne serait versée que si le Conseil général décide d'attribuer également une participation complémentaire lors du vote de son budget supplémentaire.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique par la montée en charge du système de management environnemental, par les dépenses de fonctionnement liées à la maintenance et à l'entretien de la réserve incendie créée à l'occasion de l'installation d'IKO.

Pour information, la participation du Conseil Général s'élèverait à 192 000 € (dotation initiale de 136 000 € + 56.000 € de dotation complémentaire sollicitée au BS).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- o DECIDE d'acter une enveloppe de 48 000 € à inscrire au BP 2014 pour la subvention de fonctionnement au Syndicat Mixte du Parc de l'Aize,
- o DECIDE d'attribuer au Syndicat Mixte du Parc de l'Aize une subvention de fonctionnement 2014 d'un montant de 34 000 € pour la dotation initiale,
- o AUTORISE le président à verser l'acompte correspondant à la subvention initiale de 34.000 €,
- o PRECISE que le conseil communautaire sera à nouveau saisi pour la demande

D20140217-02 Budget Général : Convention avec le SBA pour l'utilisation des informations fournies par les EPCI pour les simulations sur la redevance incitative.

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le SBA mène une étude statistique qui a pour objectif d'évaluer l'impact de l'instauration de la part incitative dans le financement du service d'enlèvement des ordures ménagères, afin de définir la grille tarifaire.

Pour ce faire le SBA doit disposer des fichiers de rôles d'habitation.

La convention a pour objet de définir les conditions générales de concession par la collectivité à l'utilisation des droits d'utilisation des fichiers.

Une déclaration CNIL spécifique a été réalisée.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- o AUTORISE le Président à signer la convention de mise à disposition des informations de rôles de TH avec le SBA et le bureau d'études chargé de la prestation pour le compte du SBA.

D20140217-03 Budget Général : Modification des statuts du SBA version décembre 2013.

Le président expose que lors de sa séance du 14 décembre 2013 le Comité Syndical du Bois de l'Aumône a adopté une modification de l'article 7 de ses statuts relatif au nombre de sièges au sein des assemblées et leur répartition entre communautés de communes.

La modification des statuts doit être actée par délibération de ses membres. La Communauté de Communes dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification de l'article 7.

La modification statutaire a pour objet :

- de supprimer les dispositions sur les communes relatives à la répartition actuelle, et notamment celles des communes qui adhèrent désormais toutes à une Communauté de Communes (et de transposer les règles de répartition des sièges aux communautés de communes),

- d'assurer un minimum d'un représentant par commune parmi les délégués désignés au sein des communautés de communes pour siéger au SBA.

Le nombre de délégués pour la Communauté de Communes resterait inchangé.

Pour mémoire conformément à l'article L5711-1, pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale dotés d'une fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- o DECIDE d'approuver le projet de modification statutaire du Syndicat du Bois de l'Aumône relatif au nombre de sièges au sein des assemblées et leur répartition entre Communautés de Communes approuvée par délibération de son comité syndical en date du 14 décembre 2013.

D20140217-04 Budget Jeunesse : Demande de passage à temps plein de l'animatrice du « Relais d'Assistants Maternels».

Depuis la création du Relais Assistants Maternels, en date du 1er décembre 2007, le nombre d'assistants maternels ne cesse d'augmenter. La Communauté de Communes compte à ce jour 99 assistants maternels dont 85 en activité sur les 12 communes du territoire.

La population se développe de plus en plus, avec notamment de jeunes parents ou futurs parents en quête d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Les permanences administratives et juridiques du RAM se font uniquement sur rendez-vous tous les jours de la semaine afin de mieux répondre aux besoins des familles.

La durée moyenne d'un premier entretien avec une famille est de minimum 1h. Ceci permet à la responsable du relais, outre de leur remettre la liste des assistants maternels du territoire, d'accompagner les parents dans leur nouveau rôle de parents-employeurs et de les informer sur tous les renseignements nécessaires à l'embauche mais aussi à toutes questions liées au développement du jeune enfant.

Au cours de l'année 2013, la responsable a ainsi rencontré 99 familles, 47 assistantes maternelles, 13 partenaires (PMI, CAF, RAM) et 34 autres (intervenants extérieur, échanges CCCC) lors des permanences administratives.

Le nombre d'appels ou courriel émis ou reçus est également important avec un total de 1 366 contacts répartis comme suit,

- 373 proviennent des familles,
- 731 des assistantes maternelles,
- 311 des partenaires et
- 232 autres (intervenants extérieur, échanges CCCC).

Pour mémoire,

- les ateliers d'éveil fixes, dans les locaux situés à Combronde, se déroulent les lundis et jeudis matins de 9h à 11h
- les ateliers d'éveil itinérants se déroulent sur 6 autres communes du territoire :
 - tous les mardis matins à Beauregard-Vendon de 9h à 10h15 et 10h15 à 11h30,
 - et tous les vendredis matins en alternance, sur les communes de Gimeaux, Jozerand, Prompsat, St Myon, Yssac la Tourette, de 9h30 à 10h30.

Tous ces ateliers itinérants demandent donc une organisation ainsi qu'une préparation matérielle et pédagogique de ces temps d'éveil itinérants, tout en prenant en compte les déplacements géographiques sur le territoire.

Au cours de l'année 2013, c'est un total de 127 ateliers qui ont été organisés avec un nombre de passage de 547 assistantes maternelles (46 AM différentes), 1 066 enfants (dont 129 différents) et 58 parents (dont 33 différents).

Egalement, 16 animations ponctuelles ont été mises en place en 2013 (Chasse aux œufs à Jozerand, visite de la caserne des pompiers à Combronde, festival brindilles à Beauregard-vendon, éveil corporel et fête de Noël à

Gimeaux) représentant le passage de 130 assistantes dont 33 différentes, 294 enfants dont 89 différents et 43 parents dont 28 différents.

Par ailleurs, les réunions d'information proposées aux assistants maternels ou aux parents (sur des thèmes liés au développement du jeune enfant ou à de l'éveil artistique ou culturel) ont lieu en soirée, de façon à ce que les adultes soient disponibles à recevoir les informations données. Ces réunions, qui ont lieu en soirée en dehors des horaires traditionnelles de travail, sont chronophages en temps et donc au détriment des autres missions du RAM.

Au vu de l'augmentation du nombre d'assistantes maternelles, la participation aux ateliers est de plus en plus forte entraînant un sureffectif de personnes (enfants et adultes confondus) dans les locaux de Combronde notamment. Les conditions d'accueil ne sont pas les plus favorables, les bébés pleurent, les adultes parlent plus fort pour s'entendre,...la qualité de l'accueil est moins bonne et la sécurité affective des enfants n'est plus assurée.

Un système de groupe a été mis en place permettant de réguler le nombre de personnes à 12 tout confondu (adultes et enfants) et d'accueillir sur ces temps d'éveil toutes personnes désireuses de participer. Consciente des accueils variables des enfants au domicile des assistantes maternelles et de l'évolution des âges et du rythme des enfants au cours de l'année, une souplesse a été conservée afin d'être réactif.

Aussi, compte tenu :

- De l'augmentation du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire
- Du nombre croissant de demandes d'informations et d'accompagnement administratif et juridique
- Du succès des ateliers d'éveil et des demandes d'inscriptions
- De la volonté de proposer des ateliers de qualité dans des conditions d'accueil optimales
- Du souhait de la collectivité de continuer à organiser des ateliers itinérants au plus près des publics cibles du RAM

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- o SOLLICITE la CAF pour modifier l'action RAM à hauteur d'un temps de travail d'1 ETP à compter du 01 juin 2014.

D20140217-05 Budget Jeunesse : Convention avec la commune de Saint-Agoulin pour la participation des enfants aux ALSH intercommunaux.

Le président rappelle que par délibération en date du 28 novembre 2013, le conseil communautaire a approuvé l'ouverture en période extrascolaire d'un site de proximité sur le RPI de Champs Saint-Agoulin.

Comme c'est le cas avec les autres communes « partenaires », les enfants de Saint-Agoulin pourront bénéficier des tarifs « enfants territoire communauté de communes » en contrepartie d'une participation de la commune de Saint-Agoulin au déficit de fonctionnement du service.

Le montant de la participation est calculé en fonction du déficit constaté au compte administratif et au prorata des enfants fréquentant les ALSH et originaires de la commune de Saint-Agoulin.

La Commune de Saint-Agoulin nous a fait savoir qu'elle souhaitait participer.

Une convention de participation doit donc être conclue pour officialiser le partenariat et appuyer juridiquement la participation financière de la commune.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- o AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat et de financement avec la commune de Saint-Agoulin.

D20140217-06 Budget Jeunesse : ALSH Remboursement au profit des communes des frais de fonctionnement des mises à disposition de locaux.

Le président rappelle que la Communauté de Communes rembourse actuellement aux communes une partie des frais de fonctionnement des locaux utilisés pour les ALSH périscolaires et extrascolaires.

Actuellement le calcul du remboursement des frais de mise à disposition des locaux prend en compte les frais de fonctionnement (eau, gaz, électricité, assurance, entretien et pour certains les frais téléphoniques) uniquement au prorata du temps d'utilisation par l'ALSH.

Pour ce qui concerne l'entretien, c'est le temps de travail réel qui est facturé à la Communauté de Communes.

Ce calcul ne prend donc pas en compte les surfaces réellement utilisées, ce qui fait que lorsque la communauté de communes rembourse par exemple des frais de chauffage sur une période d'utilisation, elle rembourse les frais comme si elle contribuait à chauffer l'ensemble des surfaces du groupe scolaire, alors que l'utilisation en nombre de pièces est partielle.

Dans certains cas le montant de la participation de l'EPCI au chauffage représente 60 % de la facture totale du groupe scolaire.

Suite à la commission jeunesse du 17 décembre 2013, les membres ont demandé que soit examinée la possibilité d'introduire le critère « surface utilisée » dans le calcul du remboursement aux communes.

Cela permettra également d'homogénéiser les modes de calculs (certaines communes avaient déjà introduit une notion de surface).

En concertation avec les communes, et après débat en bureau communautaire le 30 janvier, il est proposé d'introduire le critère surface comme suit :

Nouvelles modalités de calcul

Il s'agit de prendre en compte le temps d'utilisation réel des locaux, la surface réellement utilisée et d'appliquer un coefficient de compensation de 2 (pour les fluides) pour compenser les périodes où l'ALSH est seul utilisateur des locaux (extra-scolaire) et pour limiter les variations à la baisse.

$$\begin{aligned} & \text{Montant des frais remboursés} \\ & = \\ & \text{total dépenses x \% d'utilisation ALSH en périscolaire x \% des surfaces utilisées} \\ & + \\ & \text{total dépenses x \% d'utilisation ALSH extrascolaire x \% des surfaces utilisées x coeff de compensation (=2}^1) \end{aligned}$$

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver les nouvelles modalités de calcul du remboursement aux communes des frais de mise à disposition de locaux pour les ALSH telles que présentées ci-dessus
- PRECISE que les nouvelles modalités de calcul s'appliqueront sur les remboursements faits aux communes sur l'exercice 2014 (sur les dépenses supportées par les communes en 2013).

¹ Dans la limite d'un coefficient de surface x coefficient de compensation plafonné à 1

Pour information :

Évolution de la mise à disposition des locaux sur les 5 dernières années

MONTANTS MANDATÉS EN N+1 PAR COMMUNE						ÉVOLUTION
COMMUNE	2008	2009	2010	2011	2012	en %
Beauregard-Vendon	10 096,28 €	12 441,35 €	12 960,50 €	14 221,51 €	14 056,20 €	39,22
Combronde	16 828,04 €	18 733,17 €	19 537,55 €	20 244,71 €	28 846,56 €	71,42
Davayat	5 042,82 €	7 747,05 €	1 359,30 €	5 462,13 €	8 182,43 €	62,26
Jozerand	1 719,55 €	1 903,67 €	1 990,11 €	2 056,96 €	2 047,23 €	19,06
Montcel	- €	- €	- €	- €	- €	0,00
Prompsat	3 354,51 €	3 678,32 €	3 673,94 €	4 009,52 €	4 260,65 €	27,01
Yssac-La-Tourette	1 574,42 €	1 881,93 €	2 209,18 €	2 305,79 €	2 261,93 €	43,67
TOTAL	38 615,62 €	46 385,49 €	41 730,58 €	48 300,62 €	59 655,00 €	54,48

Étude des surfaces

SURFACES EN M2						
COMMUNE	ECOLE OU LOCAL	GARDERIE	MERCREDI ET PETITES VACANCES	VACANCES ÉTÉ	Surface moyenne pondérée d'utilisation par les ALSH	% d'utilisation des surfaces
Beauregard-Vendon	838,62	245,94	426,98	487,32	387	46%
Combronde	2318,1	176,5	599,2	599,2	458	20%
Davayat	295	100,7	128,1	245,3	158	54%
Jozerand	40	40	0	0	40	100%
Montcel					0	
Prompsat	214	76	105	105	95	45%
Yssac-La-Tourette	220	103	0	0	103	47%

D20140217-07 Budget Bâti Locatif : extension du bâtiment n°1 loué à Auvergne Bio Distribution.

Le président expose que fin janvier 2014, la Communauté de Communes a été contacté par Auvergne Bio Distribution concernant l'évolution de leur activité. Fort de leur succès, les locaux actuels sont devenus trop étroits pour le volume d'activités traité (pointe jusqu'à 9 tonnes par semaine).

Lors d'un contrôle récent de la Direction Départementale de la Protection des Populations (ex Direction des Services Vétérinaires) il a été indiqué à la direction d'Auvergne Bio Distribution que les locaux n'étaient plus aux normes avec le volume de marchandises traité, principalement à cause d'une surface de stockage insuffisante.

Les services de la DDPP ont donné un délai de trois mois pour envisager une solution.

Rapidement l'exécutif de la Communauté de Communes s'est rendu sur place pour étudier les solutions avec la SCIC Auvergne Bio Distribution, notamment les solutions d'agrandissement.

Pour mémoire, lors de la conception du bâtiment il a été demandé que le bâtiment puisse supporter facilement une extension.

Compte-tenu des contraintes de délais imposés par la DDPP, la Communauté de Communes a rapidement pris contact avec un architecte pour étudier la faisabilité technique et financière du projet.

La mission proposée par l'équipe de maîtrise d'œuvre (Atelier NEUMMAN – POURTIER) se décompose comme suit :

- Tranche Ferme – phases ESQ – APD – PC : 5 510 € HT
- Tranche conditionnelle – phases PRO – DCE – ACT – EXE – DET - AOR : 8 990 € HT
- Cout total du marché de maitrise d'œuvre : 14 500 € HT

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver le principe d'étudier la faisabilité de l'extension des locaux d'immobilier d'entreprise, actuellement loués à la Société Auvergne Bio Distribution,
- DECIDE de prendre acte que le Président signera le marché de maîtrise d'œuvre par délégation, compte tenu du montant du marché,
- DECIDE de préciser que seule la tranche ferme du marché de maîtrise d'œuvre sera contractualisée pour un montant de 5 510 € HT.

D20140217-08 Budget Général/Bâti : subvention du budget général au budget bâti locatif concernant l'acquisition du terrain d'emprise pour la construction de bureaux à usage locatif.

Le président expose que dans le cadre de la construction de bureaux à usage locatif sur la ZA la Varenne, il était prévu de mettre à disposition le terrain d'emprise du projet au profit du budget annexe « Immobilier d'entreprises ».

Le transfert du terrain (parcelle ZO 377 sise sur la commune de Combronde) entre le budget « ZA la Varenne » et le budget « Immobilier d'entreprises » a été constatée par écritures comptable sur l'exercice 2013.

Dans le cadre du BP 2013 (chapitre 204 « subventions d'équipement versés), il était prévu que le budget général financerait le terrain par l'intermédiaire d'une subvention du budget général au profit du budget « Immobilier d'entreprise ».

Il convient désormais d'officialiser le financement du terrain par une subvention du budget général au profit du budget annexe « immobilier d'entreprise » pour un montant de 32 025 €.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver le versement d'une subvention d'équipement au budget annexe « Immobilier d'entreprise » pour un montant de 32 025 €.

D20140217-09 Budget Varenne signature d'un compromis de Vente avec M. Sébastien VIALTER, (lot K).

Le président expose que fin 2013, la Communauté de Communes a été contactée par M. Sébastien VIALTER à la recherche d'un terrain pour la construction d'un bâtiment pour son activité de transformation de bois (bois de chauffage et production d'agropellets).

La demande porte sur une surface de 1 330 m² environ. Le projet comprend la réalisation d'un bâtiment de transformation et de stockage d'environ 250 m².

Le porteur de projet a fait passer un dossier projet complet avec une étude de marché, son positionnement commercial ses capacités techniques,.....

Le porteur de projet nous a fait connaître son souhait de signer un compromis de vente pour un terrain de 1 330 m² environ.

Le compromis de vente porterait sur une superficie de 1 330 m² au tarif de 16 € HT le m², soit un prix de vente de 21 280 € HT. Il est précisé que la superficie définitive sera fixée après bornage du terrain et division parcellaire, le cas échéant. Ce compromis aurait une durée de validité de 6 mois (avec engagement de l'acheteur de déposer un permis de construire dans un délai de 6 mois), et est soumis à des clauses suspensives (obtention du permis de construire, accord bancaire pour le porteur de projet).

Les frais de bornage et de déclaration préalable seront à la charge de la Communauté de Communes des Côtes de Combrailles. Les frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Il est également convenu que la réalisation par acte authentique pourra avoir lieu soit au profit de M. Sébastien VIALTER, soit au profit de toute autre personne physique ou morale que ce dernier se réserve de désigner sous réserve d'acceptation par la communauté de communes; mais dans ce cas, il restera solidairement obligé, avec la personne désignée, au paiement du prix et à l'exécution de toutes les conditions de la vente.


Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver le projet de vente d'un terrain à M Sébastien VIALTER d'une surface d'environ 1 330 m² (parcelles ZO n°203 pour partie),

- AUTORISE le Président ou le Vice-président délégué à signer le compromis de vente,
- DONNE tous les pouvoirs au Président ou au Vice-Président dans le cadre de l'utilisation de la faculté de substitution par l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou le Vice-président délégué, à signer l'acte authentique de vente dès que les conditions seront réunies.

D20140217-10 Moyens Humains Modification du tableau des effectifs au 1er mars 2014.

Le président expose qu'il convient de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} mars 2014 suite à la réussite d'un agent au concours de rédacteur, à l'augmentation nécessaire d'heures pour l'entretien des locaux de la médiathèque, l'augmentation du temps de travail sur le service jeunesse pour les TAP. Le nouveau tableau est le suivant :

	MODIFICATIONS TABLEAU DES EFFECTIFS 1er mars 2014			
FILIERES	CATEGORIES	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	ETP
Administrative				
Attaché	A	1	1	1,00
Rédacteur Principal	B	1	1	1,00
Rédacteur	B	3	3	2,15
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	1	1	1,00
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	1	1	1,00
Adjoint Administratif de 2ème classe	C	2	2	1,50
Technique				
Ingénieur Principal	A	1	1	1,00
Technicien	B	1	1	1,00
Adjoint Technique de 2ème classe	C	1	1	0,31
Sanitaire et Social				
Assistant Socio Educatif Principal	B	1	1	1,00
Agent Social de 1ère classe	C	3	3	2,20
Agent Social de 2ème classe	C	17	17	11,51
Sportive				
Aide Opérateur des Activités Physiques et Sportives de 2ème classe	C	1	1	0,77
Animation				
Adjoint d'Animation de 1ère classe	C	2	2	1,89
Adjoint d'Animation de 2ème classe	C	8	8	5,66
Culturelle				
Assistants Territoriaux de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	1	0	1,00
Adjoint du Patrimoine de 2ème classe	C	1	1	0,57
TOTAL PAR CATEGORIE				
	A	2	2	2,00
	B	7	6	6,15
	C	37	37	26,41
TOTAL GENERAL		BUDGETAIRE	POURVU	ETP
		46	45	34,56

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver la modification du tableau des effectifs au 1^{er} mars 2014.

D20140217-10bis Moyens Humains modification, suppression et création de postes simultanées.

Le président expose qu'il convient d'opérer des modifications, des suppressions et des créations de postes simultanées suite à la réussite d'un agent au concours de rédacteur, à l'augmentation nécessaire d'heures pour l'entretien des locaux de la médiathèque, l'augmentation du temps de travail sur le service jeunesse pour les TAP. Le détail est le suivant :

- Agent de développement : suppression poste attaché avec ouverture simultanée du poste de Rédacteur 35/35^{ème} au 01/03/2014, afin de prendre en compte la réussite au concours de rédacteur de l'agent de développement,
- Agent d'entretien : suppression poste 6/35^{ème} avec ouverture simultanée poste d'adjoint technique 11/35^{ème} au 01/03/2014, afin de prendre en compte les heures d'entretien de la médiathèque,
- animateur ALSH : modification du poste à 30/35^{ème} d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à 31/35^{ème} au 01/03/2014,
- animateur ALSH : suppression du poste à 12/35^{ème} d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à 15/35^{ème} avec ouverture simultanée d'un poste d'adjoint d'animation à 15/35^{ème} au 01/03/2014,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- o APPROUVE la modification, les créations et suppressions de postes présentées ci-dessus.

D20140217-11 Motion visant à reconnaître le travail réalisé par les bénévoles de la Médiathèque.

Le président rappelle que lors du dernier conseil communautaire les bénévoles de la médiathèque avaient souhaité intervenir pour expliquer leur décision de ne plus participer au fonctionnement de la médiathèque et leur choix de soutien à la bibliothécaire.

Lors de la réunion de Bureau du 30 janvier 2014, certains membres, dans un souci d'apaisement avec les bénévoles et afin de dissiper toute ambiguïté sur l'origine des décisions récentes, ont souhaité qu'une motion soit présentée en conseil communautaire afin de reconnaître le travail réalisé depuis plusieurs années par les bénévoles.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire par 2 abstentions et 23 voix pour :

- o RECONNAIT le travail important réalisé par les bénévoles depuis plusieurs années avec le service proposé par l'association affiliée à Bibliothèque pour Tous, puis avec la médiathèque intercommunale
- o REMERCIE les bénévoles de leur implication et dévouement dans les actions qu'elles ont pu conduire en matière lecture publique
- o RECONNAIT le professionnalisme et les compétences des bénévoles sur les actions qu'elles ont menées
- o SALUE l'investissement des bénévoles dans la préparation de l'ouverture de la médiathèque
- o REAFFIRME que chaque bénévole est le bienvenu pour participer à la vie de la médiathèque en fonction de ses disponibilités et de ses envies

D20140217-12 Budget Général : amortissement poste informatique de l'ACMO suite remise fournisseur.

Le président expose que suite à une offre de remboursement du fournisseur Hewlett Packard, la valeur nette comptable de l'immobilisation n°341 a été modifiée. Il convient donc de délibérer sur le nouveau plan d'amortissement de l'immobilisation.

341 ORDINATEUR PORTABLE ACMO	
N° Inventaire : 2183-120	Amortissement
Type : Bien amortissable individualisable linéaire	Date de début : 1/01/2013
Famille : Matériel de bureau	Catégorie :
Date d'acq. : 24/09/2012 Montant : 1 140.34	Mode de calcul : Linéaire
Compte d'acq. :2183 Montant subventions : 0.00	Durée : 3.00

Tableau d'amortissements

Exercice	Base	Dotation	Reprise	Cumul	Résiduel	Cession	Subvention
2013	1 140.34	380.11	0.00	380.11	760.23	0.00	0.00
2014	1 140.34	380.11	0.00	760.22	380.12	0.00	0.00
2015	1 140.34	380.12	0.00	1 140.34	0.00	0.00	0.00

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- ACCEPTE le nouveau plan d'amortissement du matériel cité.

Liste des délibérations du 17 février 2014.

Présentation détaillée des comptes administratifs 2013	2
Information : plans de financement définitifs : immobilier d'entreprise n°2 et Médiathèque	2
D20140217-01 Budget Général : subvention de fonctionnement au Syndicat Mixte du Parc de l'Aize-versement d'un premier acompte.	3
D20140217-02 Budget Général : Convention avec le SBA pour l'utilisation des informations fournies par les EPCI pour les simulations sur la redevance incitative.	3
D20140217-03 Budget Général : Modification des statuts du SBA version décembre 2013.	3
D20140217-04 Budget Jeunesse : Demande de passage à temps plein de l'animatrice du « Relais d'Assistants Maternels».	4
D20140217-05 Budget Jeunesse : Convention avec la commune de Saint-Agoulin pour la participation des enfants aux ALSH intercommunaux.	5
D20140217-06 Budget Jeunesse : ALSH Remboursement au profit des communes des frais de fonctionnement des mises à disposition de locaux.	6
D20140217-07 Budget Bâti Locatif : extension du bâtiment n°1 loué à Auvergne Bio Distribution.	7
D20140217-08 Budget Général/Bâti : subvention du budget général au budget bâti locatif concernant l'acquisition du terrain d'emprise pour la construction de bureaux à usage locatif.	8
D20140217-09 Budget Varenne signature d'un compromis de Vente avec M. Sébastien VIALTER, (lot K).	8
D20140217-10 Moyens Humains Modification du tableau des effectifs au 1er mars 2014.	9
D20140217-10bis Moyens Humains modification, suppression et création de postes simultanées.	10
D20140217-11 Motion visant à reconnaître le travail réalisé par les bénévoles de la Médiathèque.	10
D20140217-12 Budget Général : amortissement poste informatique de l'ACMO suite remise fournisseur	11

Le Président,
M. Michel CHAMALET.

Le Secrétaire de séance,
M. Didier LAUBIE.

Les délégués,

Combronde M LAMBERT	Combronde M. LANORE	Combronde M. LAMOUREUX	Combronde M. TARDIF
Beauregard Vendon M. GADET	Beauregard Vendon M. LAUBIE	Beauregard Vendon M. BOURBONNAIS	Champs M. PIGNEUR
Davayat M. CHAMALET	Davayat M. CHOMET	Gimeaux M. COHADE	Gimeaux M. GUILLOT
Jozerand M. CHANEBOUX	Jozerand M. TARDIF	Montcel M. FALEMPIN	Montcel M. MOMPIED
Prompsat M. SECOND	Prompsat M. MOREL	Saint Hilaire la Croix M. FAVODON	Saint Hilaire la Croix M. LELIÈVRE
Saint Myon M. MUSELIER	Saint Myon Mme JACQUART	Teilhède M. SIMON	Teilhède M. CHARBONNEL
Yssac la Tourette Mme LAMAISON	Yssac la Tourette M. AGÉE	Davayat	Champs

Communauté de Communes des Côtes de Combrailles - Budget General - compte administratif 2013

Chapitre	Article	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013	dont médiathèque
DF		Total dépenses de fonctionnement	2 736 052,78	3 547 573,99	2 795 764,44	69 659,47
011		Charges à caractère général	270 557,30	391 957,89	279 529,69	22 168,31
	60611	Eau et assainissement	288,56	1 300,00	431,07	
	60612	Energie - Electricité	6 979,60	9 100,00	6 791,78	290,16
	60622	Carburants	237,73	1 000,00	254,00	
	60623	Alimentation	38,00	200,00	63,86	26,87
	60631	Fournitures d'entretien	527,80	1 400,00	1 763,03	1 166,46
	60632	Fournitures de petit équipement	1 969,68	6 300,00	3 211,65	1 761,57
	60633	Fournitures de voirie	32 189,44	32 400,00	21 730,89	
	60636	Vêtements de travail		400,00	279,61	71,52
	6064	Fournitures administratives	7 587,72	9 500,00	9 857,00	4 329,31
	6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	5 500,00	17 500,00	6 608,71	6 086,69
	6068	Autres matières et fournitures		956,89		
	611	Contrats de prestations de services		5 200,00		
	6132	Locations immobilières	6 245,55	6 500,00	5 618,97	
	6135	Locations mobilières	3 381,52	5 500,00	4 780,68	1 865,76
	61522	Bâtiments	1 754,00	1 300,00	4 049,78	360,00
	61523	Voies et réseaux	35 748,67	34 000,00	18 372,84	
	61551	Matériel roulant	2 350,45	1 500,00	105,28	
	61558	Autres biens mobiliers	2 001,88	2 500,00	2 121,31	
	6156	Maintenance	4 562,13	11 400,00	6 211,35	
	616	Primes d'assurance	8 658,12	11 000,00	8 903,03	82,86
	617	Etudes et recherches	90,00	42 260,00	9 715,40	
	6182	Documentation générale et technique	784,19	2 000,00	1 172,70	390,00
	6184	Versements à des organismes de formation	1 260,00	2 500,00	150,00	
	6185	Frais de colloques et séminaires	90,00			
	6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	977,96	1 000,00	1 086,18	
	6227	Frais d'actes et de contentieux		2 000,00		
	6231	Annonces et insertions	450,00	1 000,00	361,74	
	6232	Fêtes et cérémonies		2 000,00	205,71	205,71
	6236	Catalogues et imprimés			1 067,43	
	6237	Publications	8 011,66	9 500,00	5 589,56	172,52
	6256	Missions	2 741,94	4 000,00	2 549,74	578,14
	6257	Réceptions	531,75	1 000,00	4 043,21	3 039,12
	6261	Frais d'affranchissement	4 031,78	4 700,00	4 231,09	
	6262	Frais de télécommunications	8 617,76	8 000,00	6 419,26	1 329,88
	627	Services bancaires et assimilés		300,00	1 000,00	
	6281	Concours divers (cotisations...)	31 629,39	33 482,98	21 415,95	10,00
	62872	Remboursement de frais au budget annexe	8 437,43	8 600,00	10 134,37	
	62873	Remboursement de frais au C.C.A.S.		24 500,00		
	62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	80 943,86	82 158,02	106 737,37	
	6288	Autres services extérieurs			692,05	401,74
	63512	Taxes foncières	1 684,73	3 000,00	1 803,09	
	637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	254,00	1 000,00		
012		Charges de personnel et frais assimilés	444 977,94	510 067,16	498 525,65	47 491,16
	6218	Autre personnel extérieur	144 933,16	147 107,16	147 426,01	
	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	172,35	1 020,00	1 098,75	166,75
	6336	Cotisations au CNFPT	3 015,90	3 920,00	3 842,60	633,24
	6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérat°	517,04	620,00	663,92	100,02
	6411	Personnel titulaire	78 735,96	104 500,00	103 049,80	
	6413	Personnel non titulaire	108 289,86	125 900,00	121 817,97	33 322,22
	64168	Autres emplois d'insertion	5 023,35			
	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	43 111,45	51 300,00	52 565,68	9 910,08
	6453	Cotisations aux caisses de retraites	19 035,35	28 250,00	22 997,51	1 226,27
	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 951,16	7 500,00	7 378,13	2 132,58
	6455	Cotisations pour assurance du personnel	23 028,85	25 500,00	26 802,58	
	6456	Versement au F.N.C du supplément familial	152,00	300,00	479,00	
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	256,00	350,00	234,00	
	6474	Versements aux autres oeuvres sociales	9 059,17	10 500,00	10 169,70	
	6475	Médecine du travail, pharmacie	2 104,00	2 700,00		
	6488	Autres charges	592,34	600,00		
014		Atténuations de produits	595 109,09	649 688,09	649 688,09	
	73921	Attributions de compensation	91 649,09	90 289,09	90 289,09	
	73923	Reversements sur FNGIR	502 459,00	553 785,00	553 785,00	
	73925	Fonds de péréquat° des recettes fisc cmales et intercales	1 001,00	5 614,00	5 614,00	

023		Virement à la section d'investissement		531 573,67	
	023	Virement à la section d'investissement		531 573,67	
042		Opé. d'ordre de transferts entre sections	37 332,28	38 855,24	36 354,88
	6811	Dotations aux amort. des immobilisat	37 332,28	38 855,24	36 354,88
65		Autres charges de gestion courante	1 111 106,48	1 317 931,94	1 297 519,83
	6531	Indemnités	43 881,72	44 000,00	43 881,72
	6533	Cotisations de retraite	1 461,24	2 000,00	1 523,40
	6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		5 640,00	5 596,30
	6554	Contributions aux organismes de regroupement	847 967,22	878 271,94	879 801,41
	6558	Autres contributions obligatoires		34 000,00	37 020,00
	657358	Autres groupements	27 500,00		
	657363	A caractère administratif	183 000,00	231 000,00	209 000,00
	65737	Autres établissements publics locaux			500,00
	65738	Autres organismes publics		106 000,00	106 000,00
	6574	Subventions de fonctionnement aux asso. et autres personnes de droit privé	7 296,30	17 020,00	14 197,00
66		Charges financières	66 801,29	11 500,00	8 271,18
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	66 801,29	8 500,00	8 271,18
	6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		3 000,00	
67		Charges exceptionnelles	210 168,40	96 000,00	25 875,12
	6748	Autres subventions exceptionnelles	130 000,00	96 000,00	25 875,12
	678	Autres charges exceptionnelles	80 168,40		

Chapitre	Article	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013	dont médiathèque
RF		Total recettes de fonctionnement	3 367 891,81	3 547 573,99	3 402 350,70	404,00
002		Résultat de fonctionnement reporté		142 726,78		
	002	Résultat de fonctionnement reporté		142 726,78		
013		Atténuations de charges	4 456,45	4 500,00	875,80	
	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	4 456,45	4 500,00	875,80	
70		Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 524,45	21 800,00	25 674,06	404,00
	7034	Péage, droits de pesage, mesurage, jaugeage	1 313,00	1 000,00	558,00	
	7062	Redevances et droits des services à caractère culturel			404,00	404,00
	70841	aux budgets annexes, régies municipales,			4 254,29	
	70872	Remboursement de frais par les budgets annexes	211,45		1 667,36	
	70875	Par les communes membres du GFP		20 800,00	18 790,41	
73		Impôts et taxes	2 524 950,33	2 633 320,21	2 656 645,33	
	73111	Taxes foncières et d'habitation	1 371 353,00	1 433 396,00	1 452 453,00	
	73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	156 704,00	180 694,00	180 694,00	
	73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	23 081,00	23 081,00	20 341,00	
	73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	31 991,00	31 991,00	33 595,00	
	7321	Attribution de compensation	117 920,33	117 920,33	117 920,33	
	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	823 901,00	846 237,88	851 642,00	
74		Dotations, subventions et participations	705 114,43	691 727,00	664 955,93	
	74124	Dotation d'intercommunalité	503 684,00	511 629,00	511 629,00	
	74126	Dotation de compensation des groupements de communes	84 539,00	82 988,00	82 988,00	
	74718	Autres				
	7473	Départements	25 000,00	11 361,00	4 330,10	
	74741	Communes membres du GFP	4 000,00			
	74758	Autres groupements		1 500,00		
	7477	Budget communautaire et fonds structurels		19 116,00		
	748314	Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	8 540,00	6 755,00		
	74832	Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	45 386,43	17 000,00	17 875,83	
	74833	Etat - compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale		7 190,00	13 945,00	
	74834	Etat - compensation au titre des exonérations des taxes foncières	1 971,00	1 981,00	1 981,00	
	74835	Etat - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	31 994,00	32 207,00	32 207,00	
75		Autres produits de gestion courante	15 000,00			
	752	Revenus des immeubles	15 000,00			
77		Produits exceptionnels	116 846,15	53 500,00	54 199,58	
	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	46 922,38	53 500,00	52 468,41	
	7788	Produits exceptionnels divers	69 923,77		1 731,17	

Resultats de Fonctionnement 2013

Montant des titres		3 402 350,70
Montant des mandats		- 2 795 764,44
Excédent de fonctionnement reporté		+ 142 726,78
Résultat de fonctionnement	631 839,03	749 313,04

Budget General - compte administratif 2013

CH	Art	Op	Libellé	BP 2013	CA 2013	RAR 2013
DI			Total dépenses d'investissement	10 997 637,14	5 546 958,02	1 667 261,17
001			Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	213 899,79		
	001		Solde d'exécuto de la sect° d'investissement reporté	213 899,79		
041			Opérations patrimoniales	6 845 159,86	3 696 131,81	34 000,00
	1021		Dotation	3 696 131,81		
	10222		F.c.t.v.a.	572 235,13	572 235,13	
	1321		Etat et établissements nationaux	447 023,00	447 023,00	
	1322		Régions	114 500,00	114 500,00	
	1323		Départements	243 000,00	243 000,00	
	1641		Emprunts en euros	1 680 000,00	1 680 000,00	
	2031	18	Frais d'études	1 021,03		
	20441		Organismes publics		639 373,68	34 000,00
	2313	22	Constructions	23 993,55		
	2317	04	Immob corporelles reçues au titre d'une mise à disp	13 071,09		
	2317	16	Immob corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	9 807,20		
	2317	21	Immob corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	44 377,05		
13			Subventions d'investissement reçues			
	1323		Départements			
	1323	04	Départements			
16			Emprunts et dettes assimilées	19 800,00	19 755,19	
	1641		Emprunts en euros	19 800,00	19 755,19	
20			Immobilisations incorporelles	248 670,53	52 594,00	128 940,76
	2031	04	Frais d'études	29 231,44	14 606,06	
	2031	08	Frais d'études	6 697,60		
	2031	09	Frais d'études	12 175,00	17 258,28	19 902,00
	2031	19	Frais d'études	90 823,29		90 322,36
	2031	22	Frais d'études	37 974,39	15 608,39	
	2031	24	Frais d'études	35 000,00	107,64	
	2051	03	Concessions et droits similaires	4 600,00	5 013,63	
	2051	16	Concessions et droits similaires	32 168,81		18 716,40
204			Subventions d'équipements versées	34 000,00		
	204412		Bâtiments et installations	34 000,00		
21			Immobilisations corporelles	371 419,59	188 961,42	113 906,52
	2128	04	Autres agencements et aménagements de terrains		4 269,72	
	21318	23	Autres bâtiments publics	160 000,00		
	2135	09	Install générales, agencements, aménag des constru			
	2152	04	Installations de voirie			
	2158	03	Autres installations, matériel et outillage techniques			
	2158	09	Autres installations, matériel et outillage techniques			
	21751	04	Réseaux de voirie		91 375,38	
	21758	04	Autres installations, matériel et outillage techniques		2 750,08	
	2181	03	Installations générales, agenc et aménagements divers	2 761,00		
	2183	03	Matériel de bureau et matériel informatique	26 874,00	26 923,56	
	2183	16	Matériel de bureau et matériel informatique	25 522,89	25 858,09	111,23
	2184	03	Mobilier			
	2184	16	Mobilier	156 261,70	37 183,27	113 795,29
	2188	16	Autres immobilisations corporelles		601,32	
23			Immobilisations en cours	2 976 744,50	1 388 905,29	1 323 081,33
	2313	08	Constructions	4 500,00		
	2313	16	Constructions			
	2313	22	Constructions	400 000,00	1 043,51	412 962,23
	2317	04	Immob corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	1 115 274,86	499 829,63	433 144,67
	2317	09	Immobili corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	106 652,83	10 967,32	10 878,00
	2317	16	Immob corporelles reçues au titre d'une mise à disp	791 483,76	773 369,53	35 586,13
	2317	18	Immob corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	460 228,99	61 428,68	376 782,26
	2317	21	Immob corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	98 604,06	42 266,62	53 728,04
27			Autres immobilisations financières	67 000,00	67 000,00	
	27638		Autres établissements publics	67 000,00	67 000,00	
45			Comptabilité distincte rattachée	220 942,87	133 610,31	67 332,56
	45811	45811	Entrée Sud Combronde	101 151,57	101 151,57	
	458110	458110	DAVAYAT HALLE AUX MARCHES	15 000,00		15 000,00
	458111	458111	SAINT HILAIRE ANCIENNE ECOLE			
	458113	458113	CHAMPS opération sous mandat			
	458114	458114	TEILHEDE OPERATION SOUS MANDAT	60 000,00		40 000,00
	458115	458115	YSSAC LA TOU CHEMIN DU CHAMP BERNARD	5 591,30	5 591,30	
	45813	45813	Beauregard Vdn PVR pluviales fouilles réseaux			
	45814	45814	Davayat pluviales fouilles réseaux			
	45817	45817	Saint-Myon Pluviale + réseaux secs			
	45819	45819	COMBRONDE ANCIENNE CASERNE	39 200,00	26 867,44	12 332,56

CH	Art	Op	Libellé	BP 2013	CA 2013	RAR 2013
RI			Total recettes d'investissement	10 997 637,14	5 584 289,47	1 294 618,55
021			Virement de la section de fonctionnement	531 573,67		
	021		Virement de la section de fonctionnement	531 573,67		
040			Opé. d'ordre de transferts entre sections	38 855,24	36 354,88	
	28031		Frais d'études	829,22	829,22	
	280414		Biens mobiliers, matériel et études	13 124,60	13 124,60	
	280441		Biens mobiliers, matériel et études	12 035,84	12 035,84	
	2805		Concessions et droits similaires, brevet, licences ...etc	4 437,96	4 437,96	
	281538		Autres réseaux			
	28158		Autres installations, matériel et outillage techniques	2 105,28	2 105,28	
	28183		Matériel de bureau et matériel informatique	5 097,14	2 596,78	
	28184		Mobilier	1 068,10	1 068,10	
	28188		Autres immobilisations corporelles	157,10	157,10	
041			Opérations patrimoniales	6 845 159,86	3 696 131,81	
	1021		Dotations	3 056 758,13		
	2031	04	Frais d'études	13 071,09		
	2031	16	Frais d'études	9 807,20		
	2031	18	Frais d'études	1 021,03		
	2031	21	Frais d'études	44 377,05		
	2031	22	Frais d'études	23 993,55		
	21318		Autres bâtiments publics	3 696 131,81	3 696 131,81	
10			Dotations, fonds divers et réserves	1 574 910,81	1 281 416,35	54 204,38
	10222		F.c.t.v.a.	536 750,42	242 081,01	54 204,38
	10251	04	Dons et legs en capital		1 174,95	
	1068		Excédents de fonctionnement capitalisés	1 038 160,39	1 038 160,39	
13			Subventions d'investissement	1 505 651,38	348 691,55	1 140 622,87
	1321	16	Etat et établissements nationaux			
	1321	22	Etat et établissements nationaux	110 000,00		110 000,00
	1322	16	Régions	237 900,00	63 279,00	173 721,00
	1322	18	Régions	140 000,00	27 160,00	112 840,00
	1322	22	Régions	50 617,00		50 617,00
	1323	04	Départements	278 329,38	147 502,65	104 160,65
	1323	09	Départements			
	1323	16	Départements	195 700,00		189 385,40
	1323	18	Départements	140 000,00	42 000,00	98 000,00
	1323	21	Départements	4 500,00	2 250,00	2 250,00
	1323	22	Départements	92 207,00		92 207,00
	13241	04	Communes membres du GFP	131 722,00	44 000,00	92 930,00
	1327	08	Budget communautaire et fonds structurels			
	1327	16	Budget communautaire et fonds structurels	84 100,00		78 812,72
	1327	22	Budget communautaire et fonds structurels	33 576,00		33 576,00
	1328	21	Autres	7 000,00	2 999,90	2 123,10
	1341	04	Dotations d'équipement des territoires ruraux			
	1342	04	Amendes de police		19 500,00	
16			Emprunts et dettes assimilées	160 000,00		
	1641	09	Emprunts en euros			
	1641	23	Emprunts en euros	160 000,00		
27			Autres immobilisations financières	60 000,00	60 000,00	
	27638		Autres établissements publics	60 000,00	60 000,00	
45			Comptabilité distincte rattachée	281 486,18	161 694,88	99 791,30
	45821	45811	Combronde Entrée Sud	112 822,14	112 822,14	
	458210	458110	DAVAYAT HALLE AUX MARCHES	15 000,00		15 000,00
	458211	458111	SAINT HILAIRE MUR ANCIENNE ECOLE			
	458212	458112	OP SOUS MANDAT MONTCEL			
	458213	458113	CHAMPS OPERATION SOUS MANDAT	4 664,40	4 664,40	
	458214	458114	TEILHEDE OPERATION SOUS MANDAT	60 000,00		40 000,00
	458215	458115	YSSAC LA TOURETTE chemin champ Bernard	5 591,30		5 591,30
	45823	45813	Beauregard Vdn PVR pluviales fouilles réseaux	21 315,11	21 315,11	
	45824	45814	Davayat pluviales fouilles réseaux	7 321,31	7 321,31	
	45826	45816	Jozerand - Pluviales RECETTES			
	45827	45817	SAINT-MYON - Pluviales + reseaux RECETTES	15 571,92	15 571,92	
	45829	45819	COMBRONDE ANCIENNE CASERNE	39 200,00		39 200,00

Résultats d'investissement 2013

Montant des titres	5 584 289,47
Montant des mandats	- 5 546 958,02
Excédent d'investissement reporté	+ -213 899,79
Solde d'exécution d'investissement	-176 568,34

Calcul du financement

RAR en recettes d'investissement	1 294 618,55
RAR en dépenses d'investissement	- 1 667 261,17
Solde des RAR en Inv.	-372 642,62
Solde des RAR	-372 642,62
Solde d'exécution d'investissement	-176 568,34
Besoin de financement	-549 210,96

**Budget General - SECTION INVESTISSEMENT
- compte administratif 2013 - par OPERATION**

Opération	Libellé	Sens	Article	BP 2013	CA 2013	RAR 2013
03	BUREAU DU SIEGE					
		D		34 235,00	31 937,19	
		D	2051	4 600,00	5 013,63	
		D	2181	2 761,00		
		D	2183	26 874,00	26 923,56	
04	VOIRIE					
		D		1 157 577,39	612 830,87	433 144,67
		D	2031	29 231,44	14 606,06	
		D	2128		4 269,72	
		D	21751		91 375,38	
		D	21758		2 750,08	
		D	2317	1 128 345,95	499 829,63	433 144,67
		R		423 122,47	212 177,60	197 090,65
		R	10251		1 174,95	
		R	1323	278 329,38	147 502,65	104 160,55
		R	13241	131 722,00	44 000,00	92 930,00
		R	1342		19 500,00	
		R	2031	13 071,09		
08	MAISON DE RETRAITE (EHPAD)					
		D		11 197,60		
		D	2031	6 697,60		
		D	2313	4 500,00		
09	VOIRIE COMMUNAUTAIRE					
		D		118 827,83	28 225,60	30 780,00
		D	2031	12 175,00	17 258,28	19 902,00
		D	2317	106 652,83	10 967,32	10 878,00
16	CENTRE DE RESSOURCES					
		D		1 015 244,36	837 012,21	168 209,05
		D	2051	32 168,81		18 716,40
		D	2183	25 522,89	25 858,09	111,23
		D	2184	156 261,70	37 183,27	113 795,29
		D	2188		601,32	
		D	2317	801 290,96	773 369,53	35 586,13
		R		527 507,20	63 279,00	441 919,12
		R	1322	237 900,00	63 279,00	173 721,00
		R	1323	195 700,00		189 385,40
		R	1327	84 100,00		78 812,72
		R	2031	9 807,20		
18	Ecole de Musique Intercommunale					
		D		461 250,02	61 428,68	376 782,26
		D	2031	1 021,03		
		D	2317	460 228,99	61 428,68	376 782,26
		R		281 021,03	69 160,00	210 840,00
		R	1322	140 000,00	27 160,00	112 840,00
		R	1323	140 000,00	42 000,00	98 000,00
		R	2031	1 021,03		
19	SIEGE DE LA COMMUNAUTE COMMUNES					
		D		90 823,29		90 322,36
		D	2031	90 823,29		90 322,36
21	SITE TOURISTIQUE INTERET CTAIRE					
		D		142 981,11	42 266,62	53 728,04
		D	2317	142 981,11	42 266,62	53 728,04
		R		55 877,05	5 249,90	4 373,10
		R	1323	4 500,00	2 250,00	2 250,00
		R	1328	7 000,00	2 999,90	2 123,10
		R	2031	44 377,05		
22	MICROCRECHE					
		D		461 967,94	16 651,90	412 962,23
		D	2031	37 974,39	15 608,39	
		D	2313	423 993,55	1 043,51	412 962,23
		R		310 393,55		286 400,00
		R	1321	110 000,00		110 000,00
		R	1322	50 617,00		50 617,00
		R	1323	92 207,00		92 207,00
		R	1327	33 576,00		33 576,00
		R	2031	23 993,55		

Opération	Libellé	Sens	Article	BP 2013	CA 2013	RAR 2013
23	ATELIER TECHNIQUE GARAGE					
		D		160 000,00		
		D	21318	160 000,00		
		R		160 000,00		
		R	1641	160 000,00		
24	CUISINE CENTRALE					
		D		35 000,00	107,64	
		D	2031	35 000,00	107,64	
45811	COMBRONDE OPERATION SOUS MANDAT					
		D		101 151,57	101 151,57	
		D	45811	101 151,57	101 151,57	
		R		112 822,14	112 822,14	
		R	45821	112 822,14	112 822,14	
458110	DAVAYAT HALLE AUX MARCHES					
		D		15 000,00		15 000,00
		D	458110	15 000,00		15 000,00
		R		15 000,00		15 000,00
		R	458210	15 000,00		15 000,00
458113	CHAMPS opération sous mandat					
		R		4 664,40	4 664,40	
		R	458213	4 664,40	4 664,40	
458114	TEILHEDE opération sous mandat					
		D		60 000,00		40 000,00
		D	458114	60 000,00		40 000,00
		R		60 000,00		40 000,00
		R	458214	60 000,00		40 000,00
458115	YSSAC LA TOU chemin champ Bernard					
		D		5 591,30	5 591,30	0,00
		D	458115	5 591,30	5 591,30	
		R		5 591,30		5 591,30
		R	458215	5 591,30		5 591,30
45813	Beauregard-Vendon PVR pluviale + fouilles					
		R		21 315,11	21 315,11	
		R	45823	21 315,11	21 315,11	
45814	Davayat Pluviale + fouilles réseaux					
		R		7 321,31	7 321,31	
		R	45824	7 321,31	7 321,31	
45817	Saint-Myon Pluviale + fouilles réseaux					
		R		15 571,92	15 571,92	
		R	45827	15 571,92	15 571,92	
45819	COMBRONDE ANCIENNE CASERNE					
		D		39 200,00	26 867,44	12 332,56
		D	45819	39 200,00	26 867,44	12 332,56
		R		39 200,00		39 200,00
		R	45829	39 200,00		39 200,00

**CCCC BUDGET GENERAL 2013
COMPTE ADMINISTRATIF**

DETAIL COMPTES 6554 6574 6281

	DEPENSES	CA2012	BP2013	CA 2013
6554	cotisat° organis, de regroup	847 967,22 €	878 271,94 €	879 801,41 €
	SBA TEOM	806 247,01 €	834 905,00 €	834 905,04 €
	SMADC Contribution Générale	16 522,03 €	17 166,94 €	17 166,94 €
	Office de Tourisme Intercommunautaire	19 066,58 €	19 500,00 €	19 066,58 €
	Fonds de Mutualisation A89	4 988,86 €	5 500,00 €	8 341,09 €
	SIEG Eclairage publique	642,74 €	700,00 €	321,76 €
	SMAD Tapis rouge /SMAD projet création mus	500,00 €	500,00 €	
6574	sub de fonct, org, droits privés	7 296,30 €	17 020,00 €	14 197,00 €
	Subventions Façades / Habiter mieux	3 276,30 €	13 000,00 €	5 197,00 €
	Concordia chantiers bénévoles	4 020,00 €	4 020,00 €	
	Ecole de musique		0,00 €	9 000,00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	22 629,39 €	33 482,98 €	21 415,95 €
	ARDTA	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	AMF	564,43 €	578,16 €	578,16 €
	CAUE 63	700,00 €	700,00 €	700,00 €
	CEE 63	1 006,40 €	1 100,00 €	1 032,97 €
	Mission Locale Limagne	9 101,00 €	9 482,00 €	9 482,00 €
	Plateforme Initiative Locale	200,00 €	200,00 €	200,00 €
	SMADC Informatique	4 720,72 €	4 775,98 €	4 775,98 €
	SIET Brayauds et Combrailles	3 200,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
	AGSGV	636,84 €	636,84 €	636,84 €
	Mobil emploi	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
	Association Louis Gachon Mediathèque		10,00 €	10,00 €
	Agrireplacement	1 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
	Ecole de musique		9 000,00 €	0,00 €

BUDGET JEUNESSE - COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Ch	Article	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013	dont ALSH	dont TAP	dont RAM	Places crèches
DF		Total dépenses de fonctionnement	548 383,03	632 785,68	631 095,06	526 786,08	16 794,80	52 086,06	35 428,12
011		Charges à caractère général	161 268,90	201 359,31	201 329,11	151 717,95	0,00	14 183,04	35 428,12
	60611	Eau et assainissement	103,04	102,18	95,22	59,51		35,71	
	60612	Energie - Electricité	2 907,04	2 802,93	3 003,25	570,11		2 433,14	
	60622	Carburants	185,00	400,00	335,87	276,19		59,68	
	60623	Alimentation	2 111,58	2 206,04	2 130,69	1 855,92		274,77	
	60631	Fournitures d'entretien	190,41	241,93	206,86	108,86		98,00	
	60632	Fournitures de petit équipement	4 760,66	4 550,52	5 357,13	4 599,49		757,64	
	6064	Fournitures administratives	1 896,98	2 025,72	1 840,94	1 166,67		674,27	
	6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	277,81	400,00	439,43	133,93		305,50	
	6068	Autres matières et fournitures	139,22	325,00	418,40	418,40		0,00	
	6132	Locations immobilières	1 808,69	2 052,84	1 962,03	1 226,27		735,76	
	6135	Locations mobilières	172,32	1 153,58	1 115,90	697,44		418,46	
	614	Charges locatives et de copropriété	569,80	1 000,00	723,70			723,70	
	61551	Matériel roulant	509,42	400,00	169,91	169,91		0,00	
	61558	Autres biens mobiliers	470,71	488,68	479,40	299,63		179,77	
	6156	Maintenance	0,00	520,00	493,95	210,00		283,95	
	616	Primes d'assurance	892,21	1 568,06	1 554,11	1 240,24		313,87	
	6182	Documentation générale et technique	221,00	450,00	95,00			95,00	
	6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	2 800,00	2 683,42	1 598,00		1 085,42	
	6188	Autres frais divers	15 015,06	15 400,00	15 278,45	12 757,45		2 521,00	
	6237	Publications	706,54	765,00	569,30	569,30			
	6238	Divers	50,00	200,00	53,32	53,32			
	6247	Transports collectifs	12 716,40	12 800,00	10 025,40	10 025,40			
	6251	Voyages et déplacements	1 648,05	2 200,00					
	6256	Missions	741,65	800,00	2 072,30	1 691,89		380,41	
	6261	Frais d'affranchissement	640,91	800,00	1 018,57	648,29		370,28	
	6262	Frais de télécommunications	3 199,67	3 403,31	3 301,15	2 283,22		1 017,93	
	627	Services bancaires et assimilés	42,90	50,00	69,13	69,13			
	6281	Concours divers (cotisations...)	1 274,71	1 648,12	1 589,24	1 005,05		584,19	
	62875	Aux communes membres du GFP	48 795,62	58 910,00	61 819,60	61 309,60		510,00	
	62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	49 393,25	72 045,40	74 297,41	38 869,29		0,00	35 428,12
	6288	Autres services extérieurs	8 828,25	8 500,00	7 817,94	7 805,44		12,50	
	63513	Autres impôts locaux	0,00	350,00	312,09			312,09	
012		Charges de personnel et frais assimilés	375 767,27	422 122,63	422 122,63	368 993,35	16 794,80	36 334,48	0,00
	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	234,75	352,32	1 304,82	1 144,36	52,09	108,37	
	6336	Cotisations au centre nat. et aux centres de ges. de la fonct. publique territ.	4 227,57	4 944,83	4 840,13	4 235,68	192,79	411,66	
	6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	704,17	781,48	781,04	684,88	31,17	64,99	
	6411	Personnel titulaire	172 039,39	171 472,13	167 751,43	136 610,19	6 217,83	24 923,41	
	6413	Personnel non titulaire	90 111,09	121 926,19	124 317,88	118 905,87	5 412,01		
	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	53 032,59	60 723,72	59 982,80	53 869,65	2 451,89	3 661,26	
	6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 149,76	42 862,70	44 895,73	36 807,23	1 675,29	6 413,21	
	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 758,50	7 423,84	6 967,87	6 664,53	303,34		
	6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 382,15	7 359,42	7 241,55	6 518,87	296,71	425,97	
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	644,00	516,00	539,00	432,63	19,69	86,68	
	6474	Versements aux autres oeuvres sociales	2 503,90	2 700,00	2 620,38	2 327,28	105,93	187,17	
	6475	Médecine du travail, pharmacie	979,40	1 060,00	880,00	792,18	36,06	51,76	
023		Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	023	Virement à la section d'investissement							
042		Opé. d'ordre de transferts entre sections	10 317,97	7 422,30	7 422,30	5 853,76	0,00	1 568,54	0,00
	6811	Dotations aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	10 317,97	7 422,30	7 422,30	5 853,76		1 568,54	
65		Autres charges de gestion courante	1 028,89	215,20	215,20	215,20	0,00	0,00	0,00
	6541	Créances admises en non-valeur	1 028,89	215,20	215,20	215,20			
67		Charges exceptionnelles	0,00	1 666,24	5,82	5,82	0,00	0,00	0,00
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 666,24	5,82	5,82			

BUDGET JEUNESSE - COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Cl	Article	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013	dont ALSH	dont TAP	dont RAM	dont Microcrèche Cellule
RF		Total recettes de fonctionnement	541 011,37	632 785,68	627 853,10	524 903,28	16 700,00	51 393,48	34 856,34
002		Résultat de fonctionnement reporté		10 868,45		0,00	0,00	0,00	0,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté		10 868,45					
013		Atténuations de charges	7 990,07	7 050,91	8 986,52	8 986,52	0,00	0,00	0,00
	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	6 346,07	6 550,91	7 418,52	7 418,52			
	6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	1 644,00	500,00	1 568,00	1 568,00			
042		Opé. d'ordre de transferts entre sections	4 740,65	2 966,38	2 966,38	2 966,38	0,00	0,00	0,00
	777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	4 740,65	2 966,38	2 966,38	2 966,38			
70		Produits des services, du domaine et ventes diverses	231 695,06	232 174,05	245 819,12	218 876,17	7 700,00	19 242,95	0,00
	7066	Redevances et droits des services à caractère social	76 929,69	70 237,67	67 502,96	49 050,98		18 451,98	
	7067	Redevances et droits des services périscolaires	151 773,46	157 888,01	166 476,82	166 476,82			
	70848	aux autres organismes	2 985,42	4 048,37	4 139,34	3 348,37		790,97	
	70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	6,49		7 700,00		7 700,00		
74		Dotations, subventions et participations	296 585,59	379 725,89	370 025,89	294 019,02	9 000,00	32 150,53	34 856,34
	74718	Autres		7 700,00					
	7473	Départements		12 000,00	12 000,00	12 000,00			
	74748	Autres communes	11 806,52	15 496,16	15 496,16	15 496,16			
	74751	GFP de rattachement	173 779,23	211 000,00	209 000,00	164 000,00	9 000,00	22 000,00	14 000,00
	74758	Autres groupements	174,00						
	7478	Autres organismes	110 825,84	133 529,73	133 529,73	102 522,86		10 150,53	20 856,34
77		Produits exceptionnels	0,00		55,19	55,19	0,00	0,00	0,00
	7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur			55,00	55,00			
	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de			0,19	0,19			

Résultat de Fonctionnement 2013

Montant des titres	541 011,37 €		627 853,10	524 903,28	16 700,00	51 393,48	34 856,34
Montant des mandats	548 383,03 €	-	631 095,06	526 786,08	16 794,80	52 086,06	35 428,12
Excédent de fonctionnement reporté	18 240,11 €	+	10 868,45				
Résultat de fonctionnement	10 868,45 €		7 626,49	-1 882,80	-94,80	-692,58	-571,78

JEUNESSE BUDGET GENERAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Libellé	BP 2013	CA 2013	RAR 2013
DI		Total dépenses d'investissement	16 022,42	6 871,28	6 414,00
001		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
040		Opé. d'ordre de transferts entre sections	2 966,38	2 966,38	
	1391	Subventions d'équipement	2 966,38		
	13918	Autres		2 966,38	
20		Immobilisations incorporelles	777,40	777,40	
	2051	Concessions et droits similaires	777,40	777,40	
21		Immobilisations corporelles	12 278,64	3 127,50	6 414,00
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 200,00	1 184,04	
	2184	Mobilier	1 670,84	523,85	
	2188	Autres immobilisations corporelles	9 407,80	1 419,61	6 414,00

JEUNESSE BUDGET GENERAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Libellé	Total Budget	Réalisé	RAR 2013
RI		Total recettes d'investissement	16 022,42	7 932,93	
001		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 128,37		
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 128,37		
021		Virement de la section de fonctionnement			
	021	Virement de la section de fonctionnement			
040		Opé. d'ordre de transferts entre sections	7 422,30	7 422,30	
	2805	Concessions et droits similaires, brevet, licences ...etc			
	28182	Matériel de transport	4 905,75	4 905,75	
	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	138,00	137,98	
	28184	Mobilier	1 133,40	1 133,40	
	28188	Autres immobilisations corporelles	1 245,15	1 245,17	
10		Dotations, fonds divers et réserves	1 471,75	510,63	
	10222	F.c.t.v.a.	1 471,75	510,63	604,56

BUDGET SOCIAL M 14 - COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Ch	Art	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013	Portage de repas	Transport à la demande	Téléassistance
DF		Total dépenses de fonctionnement	118 376,34	128 739,13	115 146,09	98 657,13	5 781,15	10 707,81
011		Charges à caractère général	69 430,19	72 885,38	64 763,63	61 150,11	3 016,93	596,59
	60611	Eau et assainissement	21,85	20,20	20,20	10,10	5,05	5,05
	60612	Energie - Electricité	236,22	193,49	193,49	96,75	48,37	48,37
	60622	Carburants	2 197,00	2 300,00	2 033,43	2 033,43		
	60623	Alimentation	59 086,99	60 638,24	54 962,32	54 962,32		
	60631	Fournitures d'entretien	94,41	150,00	124,62	106,14	9,24	9,24
	60632	Fournitures de petit équipement	13,89					
	60636	Vêtements de travail	63,82					
	6064	Fournitures administratives	215,29	209,77	287,97	183,09	52,44	52,44
	6068	Autres matières et fournitures	4,30	2 585,03				
	6132	Locations immobilières	383,66	416,19	416,19	208,09	104,05	104,05
	6135	Locations mobilières	36,55	236,71	236,71	118,35	59,18	59,18
	61551	Matériel roulant	887,15	1 200,00	2 006,19	2 006,19		
	61558	Autres biens mobiliers	99,85	101,69	101,69	50,85	25,42	25,42
	616	Primes d'assurance	917,04	977,81	977,81	874,31	51,75	51,75
	6236	Catalogues et imprimés	87,91					
	6247	Transports collectifs	4 182,50	2 900,00	2 431,00		2 431,00	
	6261	Frais d'affranchissement	84,90	50,00	64,76	46,36	3,87	14,53
	6262	Frais de télécommunications	549,64	575,80	575,80	287,90	143,95	143,95
	627	Services bancaires et assimilés			1,00	1,00		
	6281	Concours divers (cotisations...)	267,22	330,45	330,45	165,23	82,61	82,61
012		Charges de personnel et frais assimilés	36 209,75	42 582,95	38 144,66	32 616,22	2 764,22	2 764,22
	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8,02	129,36	118,23	101,17	8,53	8,53
	6336	Cotisations au centre nat. et aux centres de ges. de la fonct. publique territ.	376,76	491,76	409,34	349,80	29,77	29,77
	6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	62,87	78,00	66,71	57,31	4,70	4,70
	6411	Personnel titulaire	25 491,71	20 500,00	20 805,11	18 392,45	1 206,33	1 206,33
	6413	Personnel non titulaire	1 715,70	8 750,00	5 657,90	4 520,32	568,79	568,79
	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 443,04	5 520,00	4 513,57	3 836,05	338,76	338,76
	6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 280,60	5 500,00	5 152,91	4 515,69	318,61	318,61
	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	109,80	560,00	362,17	289,33	36,42	36,42
	6455	Cotisations pour assurance du personnel	453,40	751,66	751,55	375,77	187,89	187,89
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	36,00	60,00	65,00	57,24	3,88	3,88
	6474	Versements aux autres oeuvres sociales	178,85	187,17	187,17	93,59	46,79	46,79
	6475	Médecine du travail, pharmacie	53,00	55,00	55,00	27,50	13,75	13,75
042		Opé. d'ordre de transferts entre sections	4 890,80	4 890,80	4 890,80	4 890,80	0,00	0,00
	6811	Dotations aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	4 890,80	4 890,80	4 890,80	4 890,80		
65		Autres charges de gestion courante	7 755,60	8 200,00	7 347,00	0,00	0,00	7 347,00
	658	Charges diverses de la gestion courante	7 755,60	8 200,00	7 347,00			7 347,00
67		Charges exceptionnelles	90,00	180,00		0,00	0,00	0,00
	6712	Amendes fiscales et pénales	90,00	180,00				

BUDGET SOCIAL M 14 - COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Ch	Art	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013	Portage de repas	Transport à la demande	Téléassistance
RF		Total recettes de fonctionnement	104 059,76	128 739,13	98 332,66	88 392,80	1 296,43	8 643,43
002		Résultat de fonctionnement reporté		22 159,29		0,00	0,00	0,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté		22 159,29				
013		Atténuations de charges	5 219,84	8 219,84	8 642,88	6 050,02	1 296,43	1 296,43
	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 219,84	8 219,84	8 642,88	6 050,02	1 296,43	1 296,43
70		Produits des services, du domaine et ventes diverses	89 745,15	90 160,00	82 342,78	82 342,78	0,00	0,00
	70688	Autres prestations de services	89 150,00	90 160,00	82 342,78	82 342,78		
	7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	595,15					
74		Dotations, subventions et participations	9 093,77	8 200,00	7 347,00	0,00	0,00	7 347,00
	7473	Départements	1 338,17					
	74751	GFP de rattachement	7 755,60	8 200,00	7 347,00			7 347,00
77		Produits exceptionnels	1,00			0,00	0,00	0,00
	7788	Produits exceptionnels divers	1,00					

EN HT

REALISATION DE L'EXERCICE	-16 813,43	-10 264,33	-4 484,72	-2 064,38
RESULTAT REPORTE	22 159,29			
SOLDE D'EXECUTION CUMULE	5 345,86			

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 COMPTABILITE M14

Chapitre	Article	Opération	Libellé	BP 2012	CA 2012	BP 2013	CA 2013	Observations
DI			Total dépenses d'investissement	32 850,13		37 740,92	0,00	
21			Immobilisations corporelles	32 850,13		37 740,92	0,00	
	2182		Matériel de transport	8 000,00		10 000,00		
	2183		Matériel de bureau et matériel informatique	8 000,00		10 000,00		
	2184		Mobilier	8 000,00		10 000,00		
	2188		Autres immobilisations corporelles	8 850,13		7 740,92		

Chapitre	Article	Opération	Libellé	BP 2012	CA 2012	BP 2013	CA 2013	Observations
RI			Total recettes d'investissement	32 850,13	32 850,12	37 740,92	4 890,80	
001			Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	27 959,32	27 959,32	32 850,12	0,00	
	001		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	27 959,32	27 959,32	32 850,12		
040			Opé. d'ordre de transferts entre sections	4 890,81	4 890,80	4 890,80	4 890,80	
	28182		Matériel de transport	4 890,81	4 890,80	4 890,80	4 890,80	amortissement kangoo

REALISATION DE L'EXERCICE	4 890,80
RESULTAT REPORTE	32 850,12
SOLDE D'EXECUTION CUMULE	37 740,92

BUDGET AIDE A DOMICILE M22 - CA 2013

	Article	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013
DF		Total dépenses de fonctionnement	521 320,28	508 269,03	492 178,77
Groupe I		Charges afférentes à l'exploitation courante	39 636,70	35 439,00	34 888,08
	60611	Eau et assainissement	84,29	114,00	77,91
	60612	Energie, électricité	911,13	600,00	746,33
	60622	Produits d'entretien	132,74	182,00	142,51
	60624	Fournitures administratives	2 362,36	1 513,00	1 378,50
	60628	Autres fournitures non stockées (Vetement de travail)	340,38	700,00	517,72
	6251	Voyages et déplacements (ind km agents)	29 519,64	27 000,00	27 093,58
	6256	Missions	2 737,86	1 600,00	1 365,39
	6261	Frais d'affranchissements	1 428,26	1 600,00	1 345,20
	6262	Frais de télécommunication	2 120,04	2 130,00	2 220,94
Groupe II		Dépenses afférentes au personnel	456 422,13	447 422,42	433 892,13
	6332	Allocation logement	301,99	1 677,50	1 751,22
	6338	Autres impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations (CDG-CNFPT)	6 178,22	6 540,36	6 390,18
	64111	Rémunération principale (Titulaires)	175 760,47	172 981,17	153 312,65
	64131	Rémunération principale (personnel permanent)	135 038,90	155 834,62	153 087,34
	64151	Rémunération principale (personnel de remplacement)	57 438,37	28 158,36	45 631,29
	64511	Cotisations à l'URSSAF	47 271,19	48 140,77	37 851,61
	64513	Cotisations aux caisses de retraite (IRCANTEC)	11 392,78	11 457,07	9 456,33
	64514	Cotisations à l'ASSEDIC	11 717,43	10 982,11	12 746,60
	64515	Cotisations à la CNRACL	5 898,24	5 741,38	7 802,99
	64518	Cotisations aux autres organismes sociaux (SOFCAP- CNAS)	108,00	109,08	382,00
	6475	Médecine du travail	1 670,09	2 000,00	1 100,00
	64784	Oeuvres sociales	3 646,45	3 800,00	4 379,92
Groupe III		Dépenses afférentes à la structure	25 261,45	25 407,61	23 398,56
	6132	Locations immobilières	1 479,83	1 490,00	1 605,30
	6135	Locations mobilières	140,99	300,00	913,01
	61558	Autres matériels et outillages (entretien materiel de bureau)	385,13	546,00	392,24
	61561	Informatique (contrat maintenance Logiciels)	1 774,34	2 200,00	2 377,69
	6161	Multirisques assurance	538,04	683,00	540,94
	6168	Prime d'assurance - Autres risques	9 265,03	9 400,00	9 736,97
	6184	Concours divers (cotisations...)	2 020,00	2 100,00	2 030,00
	6188	Autres frais divers (formation personnel-CLIC)	4 007,44	1 600,00	0,00
	623	Publicité, publications, relations publiques	89,70	200,00	55,95
	627	Services bancaires et assimilés (CESU)	43,95	150,00	0,00
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		500,00	0,00
	68111	Immobilisations incorporelles	4 644,00	5 343,15	4 851,00
	68112	Immobilisations corporelles	873,00	895,46	895,46

BUDGET AIDE A DOMICILE M22 - CA 2013

	Article	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013
RF		Total recettes de fonctionnement	491 835,76	508 269,03	474 457,28
002		Résultat de fonctionnement reporté			
	002	Résultat de fonctionnement reporté			
Groupe I		Produits de la tarification		487 920,00	452 330,04
	733141	SAAD (tarif horaire à la charge du département)		283 481,52	284 913,23
	73412	SAAD produits à la charge de l'utilisateur		58 062,48	135 902,10
	7388	autres (produits à la charge d'autres financeurs)		146 376,00	31 514,71
Groupe II		Autres produits relatifs à l'exploitation	489 497,76	18 011,03	19 789,24
	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	27 443,55	18 011,03	19 658,24
	6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			131,00
	706	Prestations de services (recouvrement bénéficiaires)	150 759,57		
	7488	Autres (recouvrement caisses Aides à Domicile +APA)	311 294,64		
Groupe III		Produits financiers et produits non encaissables	2 338,00	2 338,00	2 338,00
	777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	2 338,00	2 338,00	2 338,00

Résultat de l'exercice

-29 484,52

-17 721,49

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 COMPTABILITE M22

Chapitre	Article	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013
DI		Total dépenses d'investissement	3 773,38	6 238,61	2 768,56
13		Subventions d'investissement reçues	2 338,00	2 338,00	2 338,00
	1391	Etat	2 338,00	2 338,00	2 338,00
20		Immobilisations incorporelles	414,00	2 232,61	430,56
	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, (etc)	414,00	2 232,61	430,56
21		Immobilisations corporelles	1 021,38	1 668,00	
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 021,38	968,00	
	2184	Mobilier		700,00	

Chapitre	Article	Libellé	CA 2012	BP 2013	CA 2013
RI		Total recettes d'investissement	16 084,09	6 238,61	6 823,69
001		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 567,09	12 310,71	
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 567,09	12 310,71	
10		Dotations, fonds divers et réserves			222,23
	10222	FCTVA			222,23
13		Subventions d'investissement			855,00
	1311	Etat			
28		Amortissements des immobilisations	5 517,00	6 238,61	5 746,46
	2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, etc	4 644,00	5 343,15	4 851,00
	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	318,00	340,46	340,46
	28184	Mobilier	555,00	555,00	555,00

4 055,13

BUDGET BATI LOCATIF compte administratif 2013

Chapit	Article	Libellé	BP 2013	CA 2013	Auvergne Bio	Asconit
DF		Total dépenses de fonctionnement	36 979,04 €	29 451,34 €	28 937,12 €	514,22 €
002		Fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté				
011		Charges à caractère général	7 336,16	941,79	427,57	514,22
	60612	Energie - Electricité				
	60611	Eau et Assainissement		158,22		158,22
	60632	Fournitures de petit équipement				
	6068	Autres matières et fournitures	6 436,16		0,00	
	616	Primes d'assurance			0,00	
	627	Services bancaires et assimilés		356,00		356,00
	63512	Taxes foncières	700,00	427,57	427,57	
	63513	Autres impôts locaux	200,00		0,00	
65		Autres charges de gestion courante	5,00		0,00	0,00
	658	Charges diverses de la gestion courante	5,00		0,00	
66		Charges financières	5 000,00	3 871,67	3 871,67	0,00
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	3 871,67	3 871,67	
	6811	dotations aux amortissements	24 637,88	24 637,88	24 637,88	
	6811	amortissements	24 637,88	24 637,88	24 637,88	

Chapit	Article	Libellé	BP 2013	CA 2013	Auvergne Bio	Asconit
RF		Total recettes de fonctionnement	36 979,04 €	30 945,18 €	30 945,18 €	0,00 €
002		Résultat de fonctionnement reporté	5 333,86	0,00	0,00	0,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté	5 333,86	0,00	0,00	
70		Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
	70619	Reversements sur redevances d'enlèvement des ordures et des déchets				
75		Autres produits de gestion courante	31 645,18	30 945,18	30 945,18	0,00
	752	Revenus des immeubles	11 398,01	11 398,01	11 398,01	
	758	Produits divers de gestion courante	700,00	0,00	- €	
	777	quote des sub d'invest / amortissement	19 547,17	19 547,17	19 547,17	

Chapit	Article	Libellé	BP 2013	CA 2013	Auvergne Bio	ASCONIT	ASCONIT RAR
DI		Total dépenses d'investissement	566 376,43 €	506 286,45 €	26 856,58 €	479 429,87 €	31 483,89 €
001		Solde d'exécution de la section d'investiss reporté	3 927,05	0,00	0,00	0,00	0,00
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 927,05		0,00		
041		Opérations patrimoniales	42 147,17	42 147,17	19 547,17	22 600,00	0,00
	2313	Constructions	22 600,00	22 600,00		22 600,00	
	13917	amortissement sub Feader 1/15	1 411,67	1 411,67	1 411,67		
	13912	amortissement sub Région 1/15	9 202,17	9 202,17	9 202,17		
	13913	amortissement sub Départ 1/15	8 933,33	8 933,33	8 933,33		
16		Emprunts et dettes assimilées	13 029,26	7 309,41	7 309,41	0,00	0,00
	1641	Emprunts en euros	7 829,26	7 309,41	7 309,41		
	165	Dépôts et cautionnements reçus	5 200,00			0,00	
20		Immobilisations incorporelles	6 650,00	6 650,00		6 650,00	0,00
	2031	Frais d'études	6 650,00	6 650,00		6 650,00	0,00
21		Immobilisations corporelles	49 522,95	32 025,00	0,00	32 025,00	0,00
	2111	Terrains nus		32 025,00		32 025,00	
	2113	Terrains aménagés autres que voirie	49 522,95		0,00	0,00	
23		Immobilisations en cours	451 100,00	418 154,87	0,00	418 154,87	31 483,89
	2313	Constructions	451 100,00	418 154,87		418 154,87	31483,89

Chapit	Article	Libellé	BP 2013	CA 2013	Auvergne Bio	ASCONIT	ASCONIT RAR
RI		Total recettes d'investissement	566 376,43 €	445 101,43 €	24 637,88 €	420 663,55 €	114 269,75 €
1		Solde d'exécution de la section d'investiss reporté	0,00	0,00			0,00
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					
10		Dotations fonds divers et réserves	6 688,55	6 688,55	0,00	6 688,55	0,00
	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	6 688,55	6 688,55	0,00	6 688,55	0,00
041		Opérations patrimoniales	22 600,00	22 600,00	0,00	22 600,00	0,00
	2031	Frais d'études	22 600,00	22 600,00		22 600,00	
13		Subventions d'investissement	151 250,00	35 175,00	0,00	35 175,00	114 269,75
	1322	Régions					
	1323	Départements	117 250,00	35 175,00		35 175,00	80 269,75
	13251	Subventions d'équipement non transférable grpt	34 000,00			0,00	34 000,00
16		Emprunts et dettes assimilées	385 837,88	380 637,88	24 637,88	356 000,00	0,00
	1641	Emprunts en euros	356 000,00	356 000,00		356 000,00	
	165	Dépôts et cautionnements reçus	5 200,00		0,00	0,00	
	2811	Dotations aux amortissements	24 637,88	24 637,88	24 637,88		

ZONE D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRE - COMPTE ADMINISTRATIF

section de fonctionnement

DEPENSES		BP2013	CA2013
6015	terrains à aménager	8 900,00 €	8 832,30 €
6045	études prestations	17 977,61 €	15 802,09 €
605	matériel, travaux	183 900,47 €	33 202,97 €
608	frais accessoires dont transfert charge finan.	73 255,00 €	73 022,76 €
61523	voies et réseaux	9 500,00 €	7 910,00 €
6554	contributions organismes de regroup	2 250,00 €	2 175,24 €
658	régul tva arrondie	5,00 €	
6611	intérêt emprunts BFT INEA	61 000,00 €	60 586,26 €
63512	taxes foncières	500,00 €	2 351,26 €
668	autres charges fin.		
627	services bancaires		
71355	variation des stocks	354 751,08 €	- €
TOTAL		712 039,16 €	203 882,88 €

RECETTES		BP2013	CA2013
7015	Vente Terrain	259 045,00 €	65 280,00 €
7018	Régul. EPF/SMAF		
74718	part Etat DDR		
7472	part Région		
7473	part CG63		
7473	CG63 CTDD Silo		
7478	part Autres 1%ASF		
774	Subvention CCCC	95 706,08 €	25 875,12 €
768	Produits financiers	- €	
7388	Commune TLE	10 000,00 €	16 226,00 €
796	Transfert charge fin.	73 255,00 €	73 022,76 €
71355	variation des stocks	274 033,08 €	23 479,00 €
TOTAL		712 039,16 €	203 882,88 €

23 479,00 €

section d'investissement

DEPENSES		BP2013	CA2013
	déficit n-1	13 020,02 €	13 020,02 €
3555	stocks terrains	274 033,08 €	23 479,00 €
	Remboursement avance		
1641R	Rbrst dette capital	34 690,00 €	34 690,00 €
16441R	Rbrst dette capital	100 000,00 €	100 000,00 €
16441 OI	Emprunt assortis d'une option de tirage	600 000,00 €	600 000,00 €
16451OI	Opérat° afferant à l'option de tirage ligne de trésorerie	600 000,00 €	600 000,00 €
16451 R	opérat° afferant à l'option de tirage ligne de trésorerie	600 000,00 €	600 000,00 €
TOTAL		2 221 743,10 €	1 971 189,02 €

RECETTES		BP2013	CA2013
1	Résultat reporté		
16875	avance rembourse (tranche conditionnelle)	66 992,02 €	67 000,00 €
3555	op gestion de stock	354 751,08 €	
16441 OI	Emprunt assortis d'une option de tirage	600 000,00 €	600 000,00 €
16451 OI	Opération afferant à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	600 000,00 €	600 000,00 €
16451 R	Nouvel emprunt	600 000,00 €	600 000,00 €
TOTAL		2 221 743,10 €	1 867 000,00 €

Valeur du compte 3555 - terrains aménagés - au 31 décembre 2013 :	1 872 209,00 €
Valeur des terrains non vendus (évalués au prix de revient)	2 219 050,00 €

- 104 189,02 €